

Préserver notre héritage, c'est dans nos cordes !

LA FORÊT PRIVÉE S'AFFICHE

Rimouski, le 6 juin 2006 - Des panneaux annonçant la forêt privée ont été installés sur certaines routes du Bas-Saint-Laurent. Cette opération, menée par le Syndicat des producteurs forestiers et la Fédération des organismes de gestion en commun (FOGC), en collaboration avec l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées, s'inscrit dans la suite de la campagne lancée en janvier dernier et qui vise à sensibiliser le grand public sur l'importance de la forêt privée au Bas-Saint-Laurent.

Véhiculant le message « préserver notre héritage, c'est dans nos cordes », ces panneaux évoquent les compétences des propriétaires de la forêt privée ainsi que de ceux et celles qui y travaillent. « *On veut dire aux gens qu'on prend soin de nos forêts et qu'on aime le faire. C'est dans nos cordes de faire de l'aménagement forestier. On a d'ailleurs une expérience de plus de 35 ans en ce domaine* », a mentionné **M. Pierre Sirois**, 1^{er} vice-président de la FOGC. Pour **M. Jean-Maurice Lechasseur**, président du Syndicat, cette initiative unique de visibilité veut aussi inviter le public à réfléchir et à s'identifier à la forêt privée de la région. « *On fait pousser des arbres, ça donne de l'air pur. On protège des cours d'eau, ça contribue à la qualité de l'environnement. On récolte des arbres devenus matures et on crée des emplois. Ce ne sont là que quelques exemples des bénéfices qu'on apporte à la région* ». Selon ces producteurs, ils aménagent un patrimoine naturel parmi les plus importants au Bas-Saint-Laurent, « *tout autant que l'aspect maritime, la forêt est un élément qui caractérise le Bas-Saint-Laurent et nous devrions en être fier collectivement* », d'ajouter M. Sirois.

Un dépliant et un site Internet, que l'on peut visiter au **www.foretpriveebsl.com**, complètent l'information donnée au public. Des activités sont également prévues pour initier les gens à l'aménagement forestier. Une sortie en forêt est ainsi planifiée en octobre 2006 dans trois forêts privées de la région.

Mentionnons que la forêt privée du Bas-Saint-Laurent est un ensemble de petites forêts situées au coeur des réseaux routiers, des municipalités et des usines de transformation. L'utilisation que les propriétaires font de leur lot boisé est très variée : travaux d'aménagement forestier et multiresource, récolte et vente de bois, acériculture, bois de chauffage, villégiature, etc. Une équipe de professionnels et de travailleurs les supportent dans l'aménagement de leur forêt : ingénieurs et technologues forestiers, travailleurs sylvicoles.

Les partenaires de cette campagne bénéficient d'un soutien financier de la Conférence régionale des éluEs dans le cadre de l'entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne.

- 30 -

Sources : Jean Tremblay, directeur général, SPFBSL, (418) 723-2424
Alain Marcoux, secrétaire général, FOGCBSL, (418) 798-8851

Sur la photo : Pierre Sirois, 1^{er} vice-président de la FOGCBSL et Jean-Maurice Lechasseur, président du SPFBSL. Les producteurs apparaissant sur le panneau sont de la région du Témiscouata (MM. Fernand et Alain Grégoire de Auclair) / Pour entrevue : Pierre Sirois, (418) 798-8851